

Objet : Demandes de soins orthophoniques

Bonjour, malgré tous mes efforts, il m'est impossible de répondre favorablement à ces demandes de soins et de bilans. Mes consultations sont en grande partie embolisées par les suivis de patients relevant de structures qui délèguent le soin orthophonique au libéral, faute d'embauche ou de temps suffisant d'orthophonistes salariés.

Je ne peux plus rendre visible ma liste d'attente car j'ai arrêté d'en faire une, faute de place et ayant honte rappeler les patients après 6-9-12-18 mois d'attente...en exerçant en zone soit disant non sous-dotée!

Il est par ailleurs cornélien de devoir prioriser les patients, entre le tout jeune enfant sans langage, l'ado avec des troubles logico-math ne pouvant s'insérer correctement scolairement et socialement, le jeune adulte venant de subir une exérèse neurochirurgicale, le plus âgée avec des signes précoces de maladie d'Alzheimer...

Tant que l'attractivité ne sera pas redonnée aux postes d'orthophonistes salariés, avec un salaire correspondant au niveau d'étude (Master 2 bac+5) nous ne parviendrons pas à soigner correctement les patients qui en ont besoin, à tous les âges de la vie.

La qualité et la pérennité de la formation initiale sont en jeu, agissez pour que les stages indispensables en milieu hospitalier soient possibles en région Centre

ars-centre-contact@ars.sante.fr

ars-centre-directiongenerale@ars.sante.fr